



Rubrique: Communications d'entreprises
Sous-rubrique: Invitation à l'assemblée générale
Date de publication: SHAB 01.12.2020
Numéro de publication: UP04-0000002620

Entité de publication

Christian Reiser, Route de Florissant 10, 1206 Genève

Invitation à l'assemblée générale ordinaire de Ufi I SA, Genève

Ufi I SA, Genève
CHE-103.160.132
quai Gustave-Ador 18
1207 Genève

Indications concernant l'assemblée générale:

23.12.2020, 14:00 heures, Reiser Avocats
Route de Florissant 10
1206 Genève

Texte d'invitation/ordre du jour:

Les Actionnaires de la Société **Ufi I SA**, Genève, sont invités à participer à l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires qui aura lieu le 23 décembre 2020 à 14h dans les locaux de l'Etude REISER Avocats, Route de Florissant 10, CH-1206 Genève

Ordre du jour

1. Ouverture de l'assemblée et contrôle des présences.
2. Rapport de gestion et rapport de l'organe de révision.
3. Décisions de l'assemblée générale :
 - 3.1. Approbation du rapport de gestion; l'administrateur unique propose d'approuver le rapport de gestion pour l'exercice 2019.
 - 3.2. Approbation des comptes de l'exercice 2019; l'administrateur unique propose d'approuver les comptes au 31.12.2019.
 - 3.3. Décision sur l'affectation des résultats au 31.12.2019; l'administrateur unique propose la distribution d'un dividende.
4. Elections :
 - 4.1. Election de l'administrateur unique.
 - 4.2. Election de l'organe de révision.
5. Divers.

Le rapport de gestion, les comptes annuels (compte de profits et pertes, bilan et annexe) et le rapport de révision sont tenus à la disposition de chaque actionnaire, qui sur demande écrite à l'administrateur recevra une copie de ces documents.

Les détenteurs d'actions présenteront leurs actions ou une attestation d'une banque suisse ou d'un notaire certifiant que les actions sont déposées en ses mains jusqu'au lendemain de l'assemblée générale.

Genève, le 30 novembre 2020,

Christian Reiser, administrateur unique

Les Actionnaires de la société **Ufi I SA, Genève**, sont invités à participer à l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires qui aura lieu
Le **23 décembre 2020 à 14h** dans les locaux de
l'Etude REISER AVOCATS, Route de Florissant 10, CH – 1206 Genève

Ordre du jour

- 1. Ouverture de l'assemblée et contrôle des présences**
- 2. Présentation du rapport de gestion et du rapport de l'organe de révision.**
- 3. Décision de l'assemblée générale :**
 - 3.1. *Approbation du rapport de gestion*
L'administrateur unique propose d'approuver le rapport de gestion pour l'exercice 2019.
 - 3.2. *Approbation des comptes de l'exercice 2019*
L'administrateur unique propose d'approuver les comptes au 31.12.2019.
 - 3.3. *Décision sur l'affectation des résultats au 31.12.2019*
L'administrateur unique propose la distribution d'un dividende.
 - 3.4. *Décharge à l'administrateur unique*
- 4. Elections**
 - 4.1. *Election de l'administrateur unique*
 - 4.2. *Election de l'organe de révision*
- 5. Divers**

Le rapport de gestion, les comptes annuels (compte de profits et pertes, bilan et annexe) et le rapport de révision seront tenus à la disposition de chaque actionnaire, qui sur demande écrite recevra une copie de ces documents.

Les détenteurs d'actions présenteront leurs actions ou une attestation d'une banque suisse ou d'un notaire certifiant que les actions sont déposées en ses mains jusqu'au lendemain de l'assemblée générale.

Genève, le 30 novembre 2020, l'administrateur unique *Christian Reiser.*